

Lachine-Est

Compte rendu de l'Atelier créatif du 23 mars 2019

Un premier atelier créatif portant sur le développement du secteur Lachine-Est a eu lieu le 23 mars 2019 à la Bibliothèque Saul-Bellow. L'atelier a pris la forme d'un «World Café». Une vingtaine de personnes ont participé à l'événement. Les participants en ont choisi trois thématiques parmi celles proposées par la Commission: *mobilité*, *habitation* et *équipements et services publics*. L'atelier a permis aux résidents des quartiers avoisinants le secteur de discuter des thématiques et de faire les propositions suivantes pour l'avenir de Lachine-Est.

Mobilité

- Donner la priorité au transport en commun et en améliorer l'offre.
- Augmenter le nombre de pistes et voies cyclables et créer un environnement favorable aux piétons et aux cyclistes.
- Installer des abris couverts pour les vélos, publics et privés.
- Aménager des stationnements incitatifs, notamment aux extrémités du secteur et à côté de la Gare du Canal.
- Aménager la Gare du Canal pour la rendre permanente et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Augmenter la fréquence des trains de banlieue.
- Augmenter la fréquence des autobus.
- Donner accès aux berges du Canal de Lachine.
- Créer des trottoirs-boulevards arborisés reliant les quartiers.
- Créer des saillies végétalisées à l'angle des rues.
- Promouvoir la proximité et la mixité d'usages pour réduire les déplacements.
- Créer des rues et des voies orientées Nord-Sud pour désenclaver le secteur.
- Aménager des voies réservées au transport public sur la rue Victoria.
- Investir dans le transport sur rail (métro ou tramway) pour l'axe Lachine-Centre-Ville. Pour le tramway il serait conseillé d'utiliser les rails sur la rue Victoria.
- Implanter le Service Rapide par Bus (SRB) pour relier Lachine aux arrondissements proches.
- Améliorer la desserte pour l'aéroport, éventuellement par le prolongement du tramway.
- Favoriser les connexions entre le secteur et le quartier Saint-Pierre.
- Promouvoir l'accessibilité universelle sur l'ensemble du secteur.
- Créer des points d'autopartage.

- Mettre en place des mesures pour empêcher des débordements de l'autoroute 20 sur le boulevard Saint-Joseph.
- Prendre des mesures pour réduire les bouchons sur la 1^{ère} Avenue.
- Mieux planifier la densification (*Transit-Oriented Development – TOD*).
- Rendre le quartier attrayant et trouver l'équilibre entre habitation, emploi, commerce et services publics.
- Créer des espaces partagés et limiter la vitesse des voitures.
- Créer un maillage des rues en boucle avec places publiques et espaces pour enfants.
- Orienter les logements de manière à atténuer le bruit.
- Développer un mode transport fluvial reliant le secteur au centre-ville en utilisant le canal.
- Créer des stationnements souterrains à l'intérieur du secteur, des stationnements étagés aux extrémités, notamment à côté de la Gare du Canal, et limiter fortement les places de stationnement en surface.
- Développer l'autopartage pour réduire les besoins en voiture et stationnement.
- Développer des infrastructures pour accueillir les cyclistes.

Habitation

- Promouvoir la mixité du type de logements:
 - A prix réduits ou modiques.
 - Logements sociaux.
 - Logements de type unifamilial.
 - Condos de 3 à 10 étages.
 - Pour personnes âgées.
 - Pour personnes aisées, pour éviter que Lachine soit perçue comme un ghetto.
 - Pour les jeunes professionnels et les travailleurs autonomes.
 - Pour personnes avec des besoins d'accompagnement au quotidien.
- Promouvoir la mixité d'usage des bâtiments avec des espaces commerciaux, résidentiels et communautaires.
- Prévoir l'implantation de systèmes géothermiques avant la construction des habitations pour favoriser l'efficacité énergétique.
- Établir des critères de densification pour déterminer le type d'habitation, le type de transport en commun du secteur et attirer les services requis.
- Établir des critères architecturaux de beauté et de diversité (façades, hauteurs, etc.).
- Favoriser la luminosité intérieure des logements.
- Planifier et répartir les espaces verts sur l'ensemble du secteur.
- Désenclaver le quartier Saint-Pierre et le relier à l'arrondissement de Lachine.
- Favoriser le transport en commun par de meilleures infrastructures.
- Limiter les espaces de stationnement en surface et les rendre payant et créer des stationnements en intérieur.
- Mettre en place des observatoires publics sur d'éventuels édifices en hauteur.
- Prendre des mesures pour réduire les coûts des logements.

- Favoriser la biodiversité sur le secteur.
- Créer des aires et des rues perméables.
- Réglementer les toits et les murs verts pour les nouvelles constructions.
- Créer une promenade architecturale.
- Construire des meilleures habitations sur le long terme.

Équipements et services publics

- Ouvrir des sentiers pédestres - publiques et accessibles en tout temps - vers et sur les berges du Canal de Lachine.
- Prévoir des commerces au rez-de-chaussée des immeubles situés le long du canal.
- Aménager un bassin fermé dans le canal permettant l'implantation d'une plage publique.
- Aménager une patinoire extérieure sur le canal.
- Construire des nouveaux ponts sur le canal reliant le secteur à LaSalle, afin d'améliorer l'intégration entre les arrondissements. Au moins l'un des ponts doit être dédié aux piétons et aux modes de transport actifs.
- Prolonger la rue Notre-Dame à l'intérieur du secteur tout en gardant sa vocation d'artère commerciale du quartier.
- Construire un complexe sportif, multifonctionnel et multi générationnel dans le secteur qui desservirait le nouveau et les anciens quartiers avoisinants.
- Prévoir des terrains pour accueillir des écoles primaires et secondaires.
- Faire davantage de place aux parcs et espaces verts, y installer des équipements sportifs et les répartir sur l'ensemble du secteur pour éviter des îlots de chaleur. Ces espaces verts pourraient être reliés aux parcs de Lachine et des Sœurs de Sainte-Anne.
- Relier le secteur au quartier Saint-Pierre par un corridor vert connecté au boulevard Saint-Joseph.
- Le zonage doit prévoir des usages mixtes des bâtiments publics, combinant commerces et services.
- Privilégier une offre variée des commerces de proximité au détriment des grandes chaînes.
- Arrimer le secteur aux quartiers avoisinants sans créer des barrières physiques et psychologiques.